

LE DIABLE

A L'ASSEMBLÉE

	Un an.	6 mois.	3 mois.
Paris	6	3	2
Départements	12	7	4
Étranger	13	8	5



BOITEUX

NATIONALE.

On s'abonne à Paris, rue des Grands-Augustins, 27.

Tous les Articles adressés au Journal doivent être signés.
(Affranchir.)

Paraissant le Jeudi et le Dimanche.

SOMMAIRE. — Le Diable boiteux à l'Assemblée Nationale. État des esprits. — Biographie de Louis-Blanc par le Diable boiteux. — Liste des Candidats proposés à l'Assemblée Nationale par le Diable boiteux. — Coups de béquille. — Le Divorce. — Détails sur la folie de Raspail. — Nouvelles de l'Étranger. — Nouvelles diverses.

Le Diable boiteux à l'Assemblée Nationale.

Au moment où l'on vient de proclamer la fraternité et d'inaugurer l'union et la concorde dans une fête solennelle et dispendieuse, il est à remarquer que jamais peut-être, à aucune époque de notre histoire, tant de confusion ne troubla les idées, tant de divisions n'agitèrent les esprits, tant de haine et tant de passions ne fermentèrent dans les cœurs. Quiconque jette sur notre situation un regard sérieux, ne peut s'empêcher d'éprouver les plus vives inquiétudes, les craintes les plus sinistres, sur l'avenir le plus prochain du pays, sur le lendemain.

Pendant les orgies du Gouvernement provisoire, la France, dégoûtée du spectacle qu'elle avait sous les yeux, le supportait cependant avec patience et longanimité, en attendant le jour de la justice, celui de l'ouverture de l'Assemblée Nationale. Cet espoir a été tristement trompé. Qu'est-il arrivé? Les représentants de la nation sont venus prendre possession de la souveraineté. Ils éprouvaient tous, comme la France entière, un sentiment de répulsion et de méfiance pour ces hommes qui avaient, pendant deux mois, si étrangement gaspillé la confiance, le pouvoir, la fortune et les trésors d'enthousiasme que la France leur avait confiés. Eh bien ! ils ont transigé avec ce sentiment si légitime. Au lieu de demander des comptes rigoureux, ils ont voté des remerciements à ces mêmes hommes qu'ils ne pouvaient plus estimer. Est-ce faiblesse? est-ce hésitation? est-ce terreur? Nous pensons, en présence des actes de l'Assemblée, que c'est ce dernier sentiment qui la domine, lorsqu'elle a confié le pouvoir dont elle est dépositaire à une Commission exécutive prise dans le sein du Gouvernement provisoire, et qui n'a pas manqué d'attirer sur elle et de se donner pour ministres, ou plutôt pour commis, les hommes qui avaient été ses complices dans les saturnales du pouvoir. Mais du moins ces comptes attendus avec tant d'impatience par la nation, seront-ils rendus un jour? La France saura-t-elle enfin ce que sont devenus les millions qui sont passés par ses mains; en quel état ils lui remettent les palais, les chevaux, les voitures, les caves dont ils avaient pris possession? Saurons-nous un jour à qui ont été distribués les millions que la reconnaissance et la générosité nationale ont prodigués pour les blessés de Février? Et les dons que notre crédule patriotisme s'était empressé de déposer sur l'autel de la patrie, aurons-nous longtemps à craindre qu'ils n'aient été employés à assouvir la luxure de quelque satrape insolent? Auront-ils été détournés de leur destination, comme les cinq cent mille francs envoyés pour le comptoir de Lyon? Vous tous qui vous êtes accrochés au pouvoir, qui flattez encore le peuple pour vous engraisser de sa sueur, voilà des questions auxquelles il faut vous hâter de répondre, si vous voulez rétablir la confiance ou prolonger l'illusion qui vous a élevés et maintenus jusqu'ici sur ces hauteurs qui vous donnent le vertige. Rendez vos comptes, il en est plus que temps!

Biographie de Louis Blanc.

Au milieu de l'inquiétude générale et de l'incertitude qui règne partout, il nous a semblé que le meilleur moyen de fixer les esprits, de rassurer ou de confirmer

ces alarmes, c'était de faire connaître les hommes à qui la France a confié ses destinées. Puisque le choix de cette Assemblée sur laquelle reposent toutes nos espérances a été livré par les circulaires d'un ministre aux agitations les plus révolutionnaires et à des violences inouïes, il est bon du moins que la France connaisse, après qu'elle les a nommés, ceux qui la représentent. C'est dans ce but qu'ont été entreprises les esquisses biographiques auxquelles nous consacrons ce journal.

Mais en traçant ainsi les traits les plus expressifs de la vie de ces hommes qui appartiennent à la publicité, en représentant les membres de ce pouvoir provisoire, maintenant exécutif, dont l'audace a tout envahi, de ces ministres qu'il traîne à sa remorque comme des sèdes inféodés, et de ces représentants enfin sur lesquels reposent encore toutes nos espérances, il semblerait naturel de commencer par la figure noble et majestueuse qui se présente la première, dont l'éclat a si longtemps protégé les autres, et qui aurait pu leur faire tout pardonner, si le génie pouvait faire absoudre jusqu'à la trahison. Cependant, nous ne procéderons point ainsi, nous aimons mieux suivre une progression ascendante, et nous commencerons par le plus petit de tous, Son Excellence Mgr Louis Blanc.

Ce grand génie enfermé dans un si petit corps, cette grande âme torturée dans une si chétive enveloppe, naquit comme un simple mortel dans un village du Rouergue, vers 1814. Il ne fut pas exposé dans une crèche dorée, son berceau fut obscur, mais il devait lui donner plus tard l'éclat resplendissant qui s'attache maintenant à son nom.

Il fit ses études, études classiques et routinières, au collège de Rhodéz, et rien pendant cette période de sa vie ordinairement si fertile en présages, rien ne parut annoncer sa future grandeur. Au sortir du collège, il vint à Paris et fut bientôt initié dans le journalisme, dans cette école de libéralisme et de philosophie critique qui est en possession de nous fournir depuis quelque temps tous les grands hommes à l'usage de tous les gouvernements et de tous les principes. De bonne heure quelques écrits révélèrent ce qu'on devait attendre un jour de sa plume et le firent remarquer d'Armand Carrel, mais ne purent lui gagner l'estime et la protection de MM. Guizot et Thiers, enfants comme lui du journalisme et de la philosophie libérale, mais déjà un peu blasés et ingrats.

Résolu néanmoins à conquérir à force de travail une position moins dure que celle qu'il avait reçue en partage, on le vit d'abord rédiger les feuilles démocratiques du *Bon Sens* et du *Progrès*, et publier enfin l'*Histoire de Dix Ans*, ouvrage qui eut alors le plus grand retentissement, tant à cause de son propre mérite qu'à cause des passions qu'il flattait et des espérances qu'il semblait donner à un certain parti. Cet ouvrage fit sa réputation et commença sa fortune. Il descendit alors de la mansarde, et le pygmée sembla tout à coup grandir prodigieusement, surtout à ses propres yeux. Rien ne fut alors au-dessus de son ambition, et ce fut à cette époque qu'il commença, dit-on, à rêver les palais et les équipages somptueux qu'un caprice de la fortune avait dernièrement réalisés pour lui. Mais les rêves de son imagination, les songes dorés de l'illusion avaient dépassé dans sa tête tout ce qu'il pouvait faire la fortune elle-même, car nous l'avons vu, lorsqu'il était huché sur ces sommets, lorsqu'il occupait le Luxembourg, se prendre lui-même en pitié, se regardant comme un génie méconnu, comme un grand

homme calomnié, et se plaignant de l'ingratitude des hommes et de la République qui avaient si peu fait pour lui, pour un homme de sa taille!

Après l'*Histoire de Dix Ans*, sur laquelle il avait vécu lui-même corps et âme pendant dix ans, parut l'année dernière l'*Histoire de la Révolution*, qui est non-seulement un exposé, une appréciation des faits de cette époque si diversement jugée, mais une déduction hardie et souvent aventureuse des théories qui les régissent.

La fortune s'est chargée, pour ainsi dire à point nommé, de mettre le théoricien à l'œuvre, pour démontrer que ses théories et ses principes socialistes ne sont guère autre chose que de vaines chimères et d'audacieuses jongleries.

Chargé de l'organisation du travail et préfidant à ce ministère du progrès, qui est mort avorté entre ses mains, M. Louis Blanc, dans ses interminables séances du Luxembourg, n'a rien organisé que le chaos, la division dans les esprits et une énorme consommation de vins et de comestibles, et il n'est rien sorti de tout ce grand fatras de grandes phrases et de grands principes humanitaires et philanthropiques, rien, que du ridicule et du gaspillage!

L'attentat extravagant du 15 mai est venu effrayer la France; cet audacieux complot a échoué contre le bon sens de la nation et le dévouement de la garde nationale. Les collègues, les amis, les frères de Louis Blanc sont aujourd'hui dans les cabanons de Vincennes, après avoir siégé un moment au Capitole, ils ont été précipités du haut de la roche Tarpeienne. Mais lui, quelle main l'a soutenu sur ces sommets escarpés? Est-ce son innocence? Nous voudrions le croire et nous abstenir de le juger sévèrement; mais le récit de la séance du 15 mai nous paraît un accusateur inexorable. Quoi! lorsque les factieux ont envahi l'Assemblée Nationale, lorsque le sanctuaire de la République est audacieusement violé, lorsque tous les membres de cette assemblée sont menacés et attendent la mort sur leur siège au milieu de cette scène de trouble, de désordre et de menaces, ces mêmes bras armés contre ses collègues le portent en triomphe, et bientôt après son nom est inscrit avec celui de Barbès sur la liste du nouveau gouvernement! Tout cela s'est-il donc fait à son insu et malgré lui? Nous voudrions le croire; mais la France ne le croit pas. L'Assemblée Nationale ne le croit pas, et cependant il siège encore dans son sein! Ce n'est pas au reste la seule inconséquence monstrueuse qui frappe les yeux et étonne les esprits dans tout ce chaos inexplicable et illogique.

Liste des Candidats proposés à l'Assemblée Nationale par le Diable boiteux.

MM. EMILE DE GIRARDIN.

OLINDE RODRIGUES.

CHAMBAUD, avocat à la Cour de Cassation.

Nous attendons des professions de foi pour compléter notre liste.

Coups de Béquille.

Savez-vous pourquoi, me disait Asmodée, ces grands niveleurs qui, quoique provisoires, ont affecté de toucher à tout, de ne rien respecter, ont cependant épargné la croix-d'honneur et laissé fleurir, resplendir au soleil de la République ces rubans rouges, ces jouets aristocratiques du règne déchu, lorsqu'ils n'ont pas craint de biffer d'un

trait de leur plume révolutionnaire tous les glorieux souvenirs de la France, tous les titres de noblesse? — C'est qu'ils ne sont pas nobles du tout et que quelques-uns peuvent être plus ou moins chevaliers de la légion-d'honneur.

— Plusieurs femmes, me dit Asmodée, ont, en apprenant que le Ministre de la Justice avait présenté un projet de loi relatif au Rétablissement du Divorce, offert des petits pois à leurs maris pour dîner.

Une vive agitation s'est, dit-on, manifestée sur tous les bancs de la Chambre; les dames même qui assistaient à la séance en ont paru surprises.

Cette surprise ne cachait-elle pas une joie secrète? C'est ce que présume le Diable boiteux.

— On assure qu'il est question de supprimer entièrement les tribunaux de commerce, dont les affaires rentreraient dans la compétence des tribunaux civils.

Quelqu'un me disait, en lisant cet article, qu'il préférerait qu'on supprimât la septième chambre de police correctionnelle.

— Le choléra a reparcu en Russie. Il y a à la Chambre plusieurs représentants qui ont la colère-haine.

— Je viens de voir un nouveau journal intitulé: *Le Diable*; c'est probablement mon cousin germain qui le dirige.

— Je vous promets sous peu de jours la *Biographie* de M. Vignot, qui ne regarde que comme provisoire la présence à l'Assemblée nationale des Bonaparte.

— Un citoyen bien informé nous assure que Raspail tourne de plus en plus à la folie; on désespère de lui faire comprendre celle du 15 mai. Il crie du matin au soir: Demandez Raspail, cinq centimes, un sou.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER.

ITALIE.

Théâtre de la guerre, 17 mai.

— Le feu des batteries italiennes, contre le fort de Peschiera, a commencé le 18 courant à deux heures de l'après-midi. — Depuis le matin le roi s'était placé sur une hauteur dite *del Paradiso*, à quelque distance du fort Mandella, où il fut salué par les balles ennemies. Une de ces balles ricocha tout près du roi, passant ensuite au-dessus de sa tête et de toute sa suite. Charles-Albert se contenta de dire: Il paraît qu'on commence à tirer mieux que d'habitude.

Le 16, dans l'après-midi, une division autrichienne a fait une démonstration contre la place de Trévise; mais elle a été repoussée avec perte, et poursuivie jusqu'aux avant-postes ennemis.

La ligne de l'ennemi s'étend depuis Pavie de Neverso à San-Biagio. — Les généraux Durando et Ferrari ont concentré leurs forces à Mestre et ses environs.

(Risorgimento.)

La flotte de Charles-Albert se compose de 3 frégates, 1 corvette, 3 bricks et 2 avisos.

On écrit de Gènes, en date du 20 mai:

A peine a-t-on reçu ici la nouvelle de l'horrible carnage et du sang répandu à Naples, qu'une foule nombreuse s'est rendue sur la place Campetto, où demeure le consul de Naples, et a fait entendre le cri de *mort à Ferdinand! mort au roi infâme!* Le consul s'étant mis à la fenêtre, il lui fut répondu que cette démonstration n'avait rien qui lui fût personnel, mais que le peuple génois ne pouvait supporter plus longtemps la vue des armes du roi de Naples.

Aussitôt l'écusson qui les représentait fut arraché, traîné dans les rues et brûlé sur la place habituelle des exécutions publiques. Cet auto-da-fé exprime toute la colère et l'esprit de la population. *Mort à Ferdinand!* tel est le vœu de chaque Génois, ainsi que celui de tous les Italiens.

FAITS DIVERS.

— Aujourd'hui à cinq heures, un bataillon de la garde nationale, des artilleurs, des dragons et autres militaires défilaient dans la rue Rambuteau, un vendeur de journaux, occupé à regarder le cortège, à écouter la musique, a été renversé par une voiture qui lui a passé sur le corps. On dit que la mort a été instantanée.

— Nous ne pouvons nous dispenser de signaler un rapprochement dont le hasard sans doute est le seul auteur.

La révolution est à l'ordre du jour; elle est dans l'air, le vent la souffle sur tous les pays et avec plus de force sur les capitales des empires.

Le 15 mai, un mouvement populaire s'opérait dans Paris; on envahissait le palais législatif. — Le 15 mai, le peuple autrichien se révoltait à Vienne contre le despotisme de l'empereur, qui bientôt prit la fuite. — Le 15 mai, le roi de Naples se barricadait dans son palais, pendant que le peuple se barricadait dans la rue; et la flotte française était à l'ancre sur la rade pendant que les sbires et les lazzaroni du monarque napolitain égorgaient dans les maisons les femmes, les enfants et les vieillards.

— La Commission du banquet fraternel qui a eu lieu avant-hier à l'Hippodrome nous prie d'insérer la note suivante:

« Les fournisseurs n'ayant pas satisfait à leurs obligations, une réduction de 18 pour 100 sur le prix convenu leur a été imposée, et 400 fr., montant de cette réduction, ont été versés, au profit des pauvres, entre les mains du maire du 2^e arrondissement. »

— Le maire de Paris, informé que l'affluence dans les greffes des justices de paix, des propriétaires d'immeubles grevés d'hypothèques, ne permettra pas de recevoir la totalité des déclarations dans le délai fixé, prévient ses concitoyens que des ordres viennent d'être donnés pour que leurs déclarations soient reçues jusqu'au 31 de ce mois inclusivement.

— A voir les allures de certains fonctionnaires, il semble, en vérité, que nous soyons encore sous le régime déchu. On peut en juger d'après le fait suivant, extrait de *l'Impartial du Nord*:

« Il existe, aux environs du Quesnoy, un maire qui entend d'une façon toute particulière les fonctions de magistrat républicain.

« Quand il prend la peine de convoquer son conseil (ce qu'il ne fait que pour la forme, attendu qu'il se passe fort bien de son avis), il a soin d'oublier ceux qui pourraient lui faire des observations et lui faire remarquer qu'on n'est pas sous le règne du bon plaisir; si alors les éliminés demandent la cause de cette exclusion, M. le Maire se dresse, prend son air de dignité et traite ses collègues de *polissons* et de *brouillons*.

« Que M. le Maire veuille donc bien quitter ce ton, et croire que ces réponses pouvaient être bonnes quand il avait l'avantage d'être maire sous Charles X et Louis-Philippe, et non pas quand on lui fait l'honneur de le maintenir, sous le règne de l'égalité. »

— On annonce officiellement que le citoyen Blanqui a été arrêté ce soir, à 6 heures, rue Montholon, 14.

— On nous prie d'insérer la note suivante:

« Un décret du gouvernement provisoire de la République a aboli les titres de noblesse, c'est bien. Mais ce décret est incomplet; il aurait dû abolir en même temps la livrée des domestiques.

« Pour rendre les hommes meilleurs (ce à quoi doit surtout s'attacher un gouvernement démocratique), il faut les relever à leurs propres yeux.

« Or, n'est-ce pas avilir un homme que la révolution a fait citoyen, que de le laisser endosser un signe d'esclavage, que de l'assimiler aux chevaux qu'il conduit, lesquels ont sur leurs harnais le chiffre de leur propriétaire; aux chiens de celui-ci, qui portent à leurs colliers ces mots: *J'appartiens à M. tel?* »

« Nous le répétons, la livrée dégrade l'homme qui en est revêtu, et cette dégradation n'est pas un des moindres obstacles à l'accroissement du nombre des vrais citoyens.

« Dans les élections, le domestique portant la livrée de celui qu'il appelle encore son maître, se croit obligé de voter comme celui-ci le lui ordonne, pensant devoir lui obéir en cela comme en toute autre chose. Il en résulte que le but, celui de rendre à tous leurs droits d'hommes et de citoyens, est loin d'avoir été atteint.

« Nous demandons, en conséquence, que le gouvernement remplisse la lacune qui existe dans le décret en question. C'est un devoir pour lui, c'est de ramener les choses au principe d'égalité. »

— Les employés de la douane, à la barrière de La Villette, ont saisi hier, à une heure de l'après-midi, six ba-

rels de poudre qui avaient été placés sur un haquet, dans l'intérieur de tonneaux; l'intervalle entre les barils et les parois des tonneaux avait été rempli de marchandises. Le charretier n'avait pas de lettre d'envoi, et c'est, dit-on, cette circonstance, qui a éveillé les soupçons des commis de la douane. Ces barils de poudre ont été envoyés à la mairie du 5^e arrondissement, avec un détachement de la garde nationale de La Villette.

Une perquisition a été faite immédiatement dans le roulage auquel est attaché le charretier qui conduisait le haquet, et l'on y a trouvé quarante-quatre caisses de fusils, qui allaient être également expédiées à Paris. Ces caisses sont restées au roulage, sous la responsabilité du commissionnaire. On s'est livré depuis hier à d'autres recherches pour découvrir les destinataires de ces munitions de guerre; mais il paraît que jusqu'à présent les perquisitions ont été infructueuses.

— Le *Moniteur de l'Armée* donne l'état des forces militaires qui occupent Paris et sa banlieue:

En garnison fixe. — Paris: 11^e léger, 12^e léger, 61^e de ligne, 2^e dragons, 5^e lanciers. — Saint-Denis et Vincennes: 29^e de ligne. — Vincennes: 6^e d'artillerie.

Corps momentanément cantonnés aux environs de Paris: 7^e léger, 23^e léger, 18^e 21^e 34^e, 45^e, 48^e, 53^e, 59^e et 73^e de ligne.

TRIBUNAUX.

Les Peureux.

M. Pigeonneau est de la grande famille des Gagnards, il s'inquiète quand il voit beaucoup de monde dans les rues, surtout dans les quartiers populeux. Si une cravate noire pend à une fenêtre, c'est le drapeau noir posé par les terroristes; s'il aperçoit le reflet de deux lampions posés sur une fenêtre, il s'imagine que c'est la lueur d'un vaste incendie allumé par les pillards; une patrouille qui passe dans la rue lui fait peur; un pavé qui tombe lui fait peur; un chien qui aboie lui fait peur.

Au commencement de mars, M. Pigeonneau était au coin de son feu; enfoui dans une antique bergère, il venait de lire dans les journaux le récit d'une séance de club, et une teinte des plus sombres s'était répandue sur sa figure habituellement des plus candides.

Tout à coup M. Pigeonneau dresse la tête, il entend battre le rappel. Il écoute... C'est bien le rappel! Ce n'est pas tout, voici des coups de fusil! On se bat dans Paris.

Le respectable propriétaire (M. Pigeonneau est propriétaire) s'élançait dans l'escalier: Robinet! Robinet! Robinet! crie-t-il d'une voix que la peur rend effrayante (Robinet est le concierge, fermez la porte!

Robinet ne répond pas.

— Robinet, m'entendez-vous?

Cependant le rappel bat toujours. — M. Pigeonneau est pris de vertige; il s'élançait, descend l'escalier quatre à quatre, arrive à la porte: Robinet, fermez la porte!

Robinet est un Alsacien des plus fleigmatiques: Pourquoi donc fermer la porte? il n'est que cinq heures.

— Vous n'entendez donc pas?

— Quoi?

— Le rappel et les coups de fusil.

Robinet relève la tête, regarde son propriétaire et se remet à fumer tranquillement sa pipe.

La fureur de M. Pigeonneau est à son comble: Malheureux, vous voulez donc qu'on nous égorge!

— Vous égorgerez! pour quoi faire? En disant cela, M. Robinet sort dans la rue, il tourne la tête à gauche, étend le bras du même côté, montrant une petite charrette, seule cause du bruit que le propriétaire a pris pour le rappel.

Mais M. Pigeonneau ne se risquerait pour rien au monde à sortir: Voulez-vous rentrer bien vite, imprudent! un coup de fusil peut vous atteindre.

Pour le coup, Robinet se met à rire, à rire comme un Allemand quand il s'y met; il s'est retourné à droite où l'on décharge une voiture de planches.

Chaque morceau de bois en tombant cause en effet une effrayante détonation.

Le portier rentre se tenant les côtes, et M. Pigeonneau s'élançait alors sur lui; il le repousse, ferme la porte cochée avec une vigueur dont on l'aurait cru incapable. Il a mis tant de vivacité dans son action, que le portier est tombé à terre, et a reçu un choc violent par derrière.

Est-il tombé sur le pied de M. Pigeonneau ou le pied de M. Pigeonneau est-il tombé sur lui? C'est ce qu'il a été impossible de prouver; mais le coup a été donné.

Voilà le fait, et, comme le dit le battu, il en a deux bosses... pas à la tête...

Robinet est un portier respectueux; il n'a pas rendu un coup de poing pour un coup de pied, mais il a cité son propriétaire devant la police correctionnelle.

Celui-ci s'est défendu sur le danger qu'il croyait courir; il a été condamné à 16 francs d'amende et à 25 fr. de dommages et intérêts.

On demande des employés à appointements fixes.

S'adresser, rue de Constantine, 26, à M^e ROBIN.

IMPRIMERIE BAILLY, DIVRY ET COMP., PLACE SORBONNE, 2.